

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17065206

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-Famenne

Le 26/04/17

Greffé

N° d'entreprise : **0442014746**

Dénomination

(en entier) : **COIFFURE THONET**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Porte Haute, 6 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE**

Objet de l'acte : 1.Nomination d'un gérant

2.Gratuité d'un mandat

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril 2017 accepte à l'unanimité de :

1. De nommer au 1er avril 2017 en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, la SPRL ALBERT ET LEONTINE, dont le siège social est situé rue Porte Haute, 6 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE, ici valablement représentée dans l'exercice de son mandat par son représentant permanent, à savoir sa gérante, Mademoiselle POES France, domiciliée à 6940 BARVAUX -SUR-OURTHE, rue des Alisiers 11.
Son mandat sera rémunéré sauf décision contraire de l'assemblée générale et ce pour une durée indéterminée.

2. A partir du 1er avril 2017, le mandat de gérante de Madame THONET Catherine sera gratuit. Plus aucunes rémunérations ne lui seront octroyées à partir de ce jour.

Catherine THONET
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).